



Annulation de mariage suite a non exequatur divorce en algerie

Par **nassima**, le **02/01/2008** à **11:13**

mes parents sont tous deux francais nes en algerie.
ils ont divorce a lamiable, il y a deux ans.
ils n'ont jamais voulu effectuer l'exequatur de leur divorce en algerie.
mes deux parents vivent en france et ont la nationalite francaise.

mon pere est decede il y a un mois et je viens de decouvrir que ce dernier setait remarie en France.

je doute du fondement reel de cette union. je soupconne meme un mariage blanc....ou tout du moins arrange...

ma question:

est-il possible de faire annuler ce mariage francais etant donne que mon pere est toujours marie en algerie?

merci